

# Les producteurs de lait dans la tourmente

En chute vertigineuse depuis deux ans, le prix du lait payé aux éleveurs européens ne couvre plus les coûts de production.



Parce que l'achat ou la vente d'une vache est une décision de long terme, il est difficile, pour les éleveurs, de s'adapter aux fluctuations du marché.

Depuis deux ans, les éleveurs européens assistent à la baisse des cours. En mai dernier, le prix du lait payé aux producteurs français variait entre 260 et 280 euros la tonne, contre 363 euros il y a encore deux ans. « Ces montants ne couvrent plus les coûts de production, qui se situent autour de 300 euros la tonne », explique André Pfmilin, économiste et auteur d'un ouvrage sur l'Europe laitière <sup>[1]</sup>. Faible consolation pour les éleveurs hexagonaux : avec une chute de 14 % en un an, la France est dans la même situation que l'Espagne ou la Pologne. En Allemagne, en Irlande et au Royaume-Uni, les prix ont dévissé de 22 % à 25 %.

## L'export en repli

Comment en est-on arrivé là ? Les projections de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'OCDE faisant état d'une progression des besoins de 22 % pour la prochaine décennie, l'Union européenne avait décidé en 2008 de sortir progressivement des quotas laitiers institués en 1984. Soucieuse de bénéficier d'une demande mondiale en hausse, elle a autorisé, à partir de 2009, les pays à dépasser de 1 % par an les plafonds

réglementaires (les quotas), avant la suppression de cet outil de régulation de l'offre au 31 mars 2015.

Les prix mondiaux étant alors orientés à la hausse, certains pays – Allemagne, Pays-Bas et Irlande en tête – ont anticipé la sortie des quotas. En 2015, la production européenne a ainsi bondi de 2,2 %. Cette hausse s'est traduite par la mise sur le marché de 3,3 millions de tonnes supplémentaires. Cela représente une deuxième augmentation conséquente des volumes, qui avaient déjà progressé de 6,6 millions de tonnes en 2014. La consommation européenne évoluant peu, ces volumes devaient être principalement écoulés à l'export.

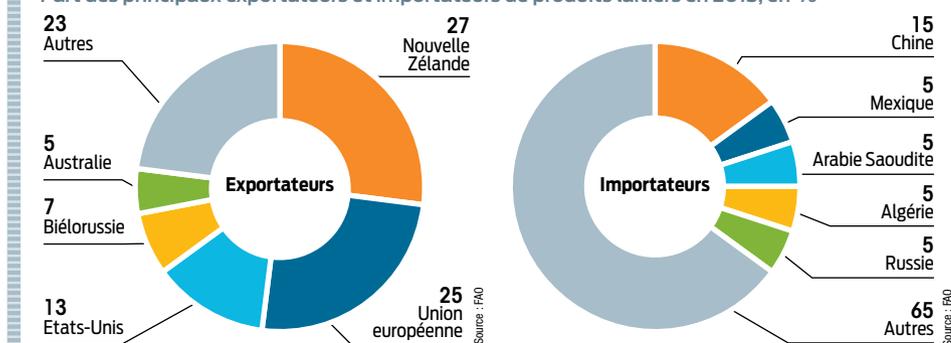
Mais ni l'Union européenne ni ses producteurs n'avaient anticipé les évolutions des besoins de leurs principaux clients : les achats de la Chine, premier importateur mondial, au plus haut encore en 2014, n'ont depuis cessé de diminuer, car ce pays a augmenté sa propre production et largement reconstitué ses stocks. Par ailleurs, les effets de l'embargo instauré par la Russie sur les produits laitiers européens et le repli des livraisons vers l'Algérie, troisième importateur mondial, ont aussi eu des conséquences : ces trois pays ont représenté 20 %

des importations mondiales, contre 25 % un an plus tôt. Pas de quoi absorber la vague blanche qui a déferlé en Europe, entraînant les producteurs dans la tourmente.

Pire encore : la fin des quotas laitiers a exacerbé la concurrence à l'intérieur du continent. Misant sur des coûts de production avantageux, l'Irlande qui pratique un élevage extensif avec des animaux essentiellement nourris à l'herbe, a ainsi continué à appuyer sur l'accélérateur, augmentant ses volumes de lait de 18 % ! « Et même si les producteurs irlandais sont aujourd'hui en difficulté, ils misent, comme les Néerlandais, sur une croissance des volumes pour diluer les coûts de production. Et ils espèrent bien tenir le plus longtemps possible, tablant sur une reprise des exportations à moyen terme », souligne Vincent Chatellier, chercheur à l'Inra. Et partout en Europe, des éleveurs font, quand ils le peuvent, les mêmes calculs. Ceux qui se sont endettés pour profiter de la fin des quotas en achetant des robots de traite n'ont de toute façon pas vraiment le choix.

## LE TOP 5 DES EXPORTATEURS ET DES IMPORTATEURS DE LAIT

Part des principaux exportateurs et importateurs de produits laitiers en 2015, en %



## Les dérives d'un système

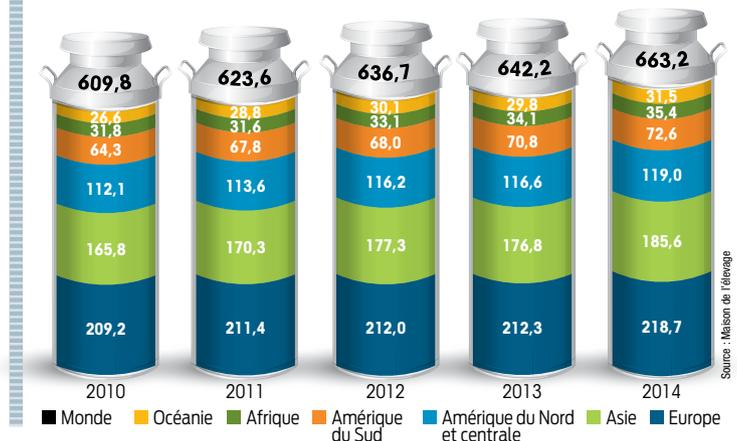
« Cette course en avant risque toute-fois d'amplifier la spirale à la baisse », explique Elsa Casalegno <sup>[2]</sup>, pour qui le secteur laitier offre un miroir grossissant des dérives d'un système laissé aux seules lois du marché. « Il y a un énorme paradoxe : la production laitière est fortement ancrée dans les territoires, mais le marché, lui, est mondial. En



Frontière de Largillay

**TOUJOURS PLUS DE LAIT**

Evolution de la production de lait, en millions de tonnes



France, 90 % de la collecte est réalisée par des multinationales qui valorisent mal les spécificités locales. De plus, les éleveurs ont peu de marges pour s'adapter à une nouvelle situation : contrairement aux productions végétales où il est possible de semer ou non en fonction des marchés, l'achat ou la vente d'une vache est une décision qu'ils doivent prendre sur le long terme. Car même quand les cours sont bas, il faut nourrir les animaux, s'occuper des questions sanitaires, etc. Sans filet de sécurité, ils n'ont plus les moyens de se retourner et les conséquences de la crise actuelle devraient être sévères. »

Dans l'immédiat, les Etats et parfois les acteurs de la filière prennent des mesures en ordre dispersé pour aider les éleveurs à affronter cette dépression. « Mais seule une réponse européenne pourrait être à la mesure de l'ampleur de la crise ! », rappelle l'Institut de l'élevage [3]. Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture français, avec ses collègues allemand et polonais, a ainsi demandé en juin dernier à Bruxelles l'activation d'une clause prévue dans la politique agricole commune (PAC) autorisant une baisse de la production pendant six mois. Dans un rapport rendu au ministre français de l'Agriculture en juin dernier [4], plusieurs économistes proposent un système de bonus-malus dans lequel, en période de crise, les producteurs s'engageant à bais-

ser leurs volumes recevraient une aide au revenu, tandis que ceux continuant à développer la production devraient s'acquitter de pénalités.

Ces propositions sont loin de faire l'unanimité. « L'Europe n'a pas une vision partagée de l'avenir de la filière », pointe Vincent Chatellier. Pourtant les enjeux sont de taille : l'Europe entend-elle nourrir les hommes avec de la matière première à bas coût, quitte à en payer le prix social et environnemen-

tal ? Ou préfère-t-elle développer une carte laitière reposant sur une prise en compte de la diversité des territoires et le maintien de l'emploi dans le secteur, en le mettant à l'abri de la volatilité des marchés ?

■ L.E.

[1] Europe laitière. Valoriser tous les territoires pour construire l'avenir, par André Pflimlin, Editions France agricole, 2010.

[2] Les cartels du lait. Comment ils remodelent l'agriculture et précipitent la crise, par Elsa Casalegno et Karl Laske, Don Quichotte, 2016.

[3] « Economie de l'élevage. 2015, de la dérégulation... aux désordres des marchés en 2016 », Institut de l'élevage, dossier annuel n° 465, février 2016.

[4] « Etude sur les mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après quotas dans le secteur laitier européen ? », juin 2016 (<https://lc.cx/ooNF>).

**FILIÈRE**

**Des prix rémunérateurs, une utopie ?**

**Pour regagner des marges de manœuvre**, la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL) souhaite rouvrir le dossier de la répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière, de la production à la transformation. Elle s'appuie sur le rapport rendu en avril dernier par l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : alors que les comptes des éleveurs plongent dans le rouge, le prix du lait UHT a à peine bougé dans les rayons de la grande distribution depuis dix ans. Par ailleurs, les prix des produits laitiers imposés par les industriels ont baissé de 1 % depuis un an, quand

ceux versés aux producteurs dévissaient de 14 %. « En France, les éleveurs, qui se décarcassent pour offrir aux transformateurs un lait d'une qualité et d'une variété inouïes, ne voient pas leurs efforts valorisés à leur

juste prix par les transformateurs, sauf sur quelques niches comme le lait bio ou certaines productions d'appellation d'origine contrôlée (AOC), à l'image du comté », observe Vincent Chatellier.

« Avec un prix qui frise les 500 euros par tonne de lait (pour la fabrication du comté), nous enregistrons même une progression par rapport à l'an passé », confirme Claude Vermot-Desroches, le président du Comité interprofessionnel de gestion du comté. Il met en évidence la gouvernance instaurée dans la filière : producteurs et transformateurs se mettent en effet chaque année autour d'une table pour décider du volume de litres à produire en fonction des débouchés envisagés. En 2015, 2 600 exploitations, 150 fruitières et 15 affineurs ont produit et transformé 650 millions de litres de lait, soit comme chaque année une légère progression de 1 % à 2 %, pour ne pas inonder le marché.

**500 €**

C'est le prix de la tonne de lait payée aux éleveurs pour la fabrication du comté, contre 260 à 280 € pour les autres usages industriels.